

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 50 (1914)
Heft: 28

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

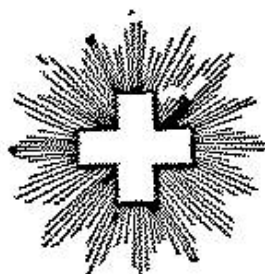
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L^{re} ANNÉE

N° 28.



LAUSANNE

11 Juillet 1914

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

Le Cinquantenaire de l'« Educateur ».

(1864-1914)

Cinquante ans se sont écoulés depuis la création du journal de l'association romande, cinquante ans de lutttes soutenues, de labeurs incessants, cinquante ans fertiles en succès, et hélas! non exempts des mécomptes et des déboires inhérents à toute entreprise humaine.

A ce tournant de l'existence de notre revue, jetons un rapide regard rétrospectif sur le passé et marquons les principales étapes du chemin parcouru.

Les origines de l'*Educateur* sont modestes. Dès sa première apparition cependant, ses fondateurs assignent déjà à notre organe, avec la plus grande netteté, sa raison d'être, son but et son programme. Le premier rédacteur en chef du journal, Alexandre Daguet, écrivait, en effet, le 1^{er} janvier 1865 : « Les journaux scolaires ne sont pas chose nouvelle dans notre pays. Il en a été créé plusieurs et quelques-uns d'entre eux comptent même plusieurs années d'existence. Les services qu'ils ont rendus et qu'ils rendent

encore à l'instruction et à l'éducation populaire montrent suffisamment l'importance qui s'attache aux publications de ce genre. » Et plus loin : « Une collaboration nombreuse nous est indispensable pour éviter l'écueil du cantonalisme ». Le Comité de rédaction entrevoit déjà toutes les difficultés de la tâche. Elles sont de même nature qu'aujourd'hui. « Il faudra s'abstenir de tout ce qui pourrait blesser les sentiments religieux de l'un, les opinions politiques de l'autre. Notre route se présente semée de ronces et d'épines. Seul un dévouement profond à la cause sacrée de l'éducation publique peut nous donner le courage d'entreprendre cette tâche. »

Et un peu plus tard Daguet ajoutait encore :

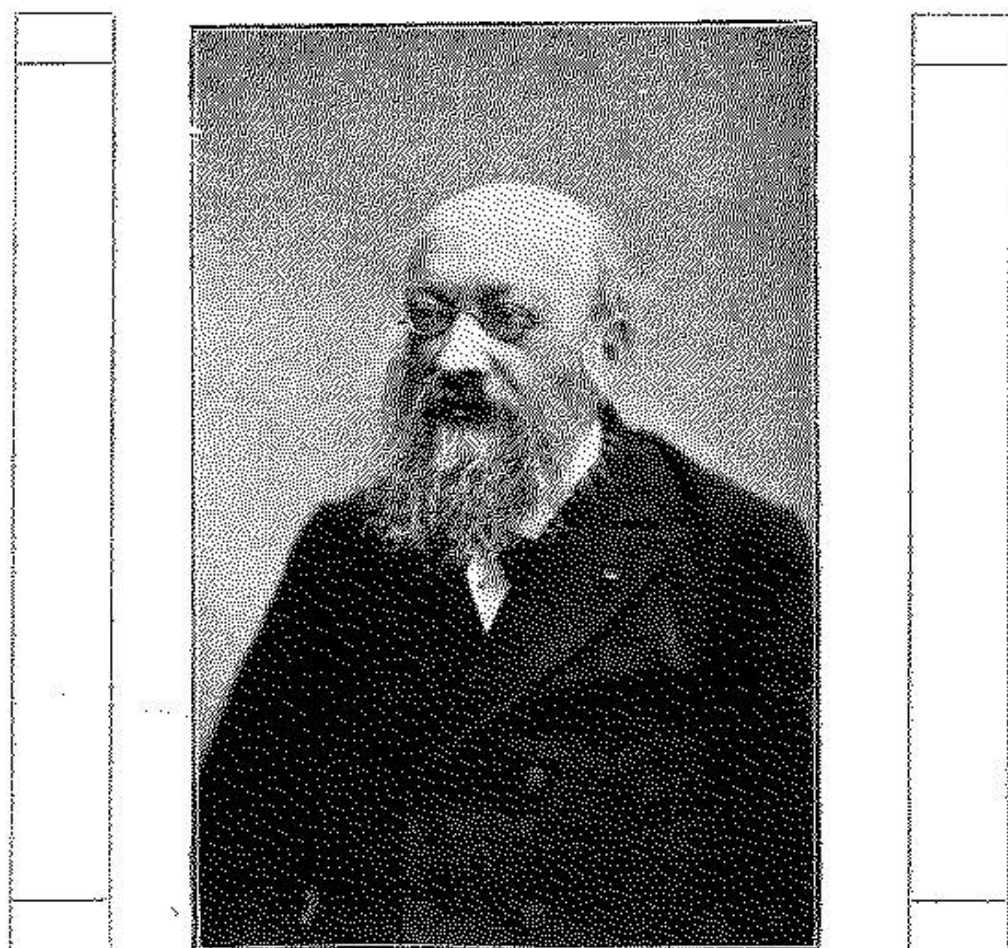
« Fondé pour servir d'organe aux instituteurs de la Suisse française, sans distinction de cantons et de croyances, l'*Educateur* a la mission d'entretenir le culte du patriotisme, de l'union et de la science au sein de la classe enseignante, en même temps que de travailler à l'avancement, c'est-à-dire à l'élucidation des principes et au perfectionnement des méthodes. »

Trois mois après, le rédacteur dresse le bilan de l'actif et du passif. Il constate que le journal a été bien accueilli non-seulement dans le corps enseignant romand, mais à l'étranger, en France, en Italie, en Belgique, en Allemagne même. Aussi « nous espérons bien ne pas mollir à la tâche et ne pas nous endormir sur nos lauriers, s'il en est, mêlés d'épines. L'association romande compte 510 membres ou abonnés au journal. Le prix de l'abonnement est fixé à 5 francs. Il devait rester le même au cours de ces cinquante années, malgré les améliorations apportées au journal qui, de bi-hebdomadaire qu'il était, est devenu hebdomadaire en 1899.

Ainsi se passa la première année. Le 25 novembre 1865, M. Mayor, régent, qui fut plus tard maître aux Ecoles normales, croit devoir encourager le nouveau rédacteur. Il écrit à M. Daguet :

« Votre journal arrive à la fin de sa première année. Le petit nombre d'articles que vous avez reçus de notre canton et la légèreté avec laquelle un trop grand nombre d'instituteurs vaudois ont refusé de s'abonner, pourraient vous faire croire que votre œuvre de dévouement excite peu de sympathie au milieu de vous. Je tiens à vous détromper, monsieur ; tous ceux qui ont lu l'*Educateur* ont

su l'apprécier et vous remercient chaudement d'avoir accepté la tâche difficile d'écrire pour les instituteurs. Mais il n'est pas moins vrai que le fagot d'épines dont vous vous plaigniez un jour est trop



ALEXANDRE DAGUËT

fondateur du journal et rédacteur en chef de *l'Éducateur*,
de 1865 à 1890.

souvent le laurier de celui qui travaille au développement de la jeunesse. Merci de vos efforts, de votre bonne volonté, de votre condescendance, merci à tous vos collaborateurs. Puisse longtemps *l'Éducateur* avoir pour rédacteur en chef M. Daguët. »

Dès la seconde année, on réclame déjà des travaux pratiques, des matériaux utiles, des préparations de leçons. Le rédacteur hésite : il n'entrera dans cette voie qu'autant que l'expérience aura démontré la nécessité de s'y engager. D'ailleurs, il ne demande pas mieux que de voir le journal prendre plus d'extension, multiplier ses livraisons, ajouter des suppléments. Alors comme aujourd'hui M. Dagnet répond : « Pour cela il faut deux choses : des collaborateurs actifs et des abonnés nombreux ».

Le journal est loin, d'ailleurs, de plaire à tout le monde. On lui reproche de favoriser l'*indifférentisme religieux*, parce qu'il n'a pas de cachet confessionnel. « On a fait, dit Dagnet, dans le temps le même reproche au P. Girard. On ne connaît pas chez nous la tendance *irénique* ou de conciliation ; elle a cependant inspiré des hommes illustres qui, pour être tolérants, n'avaient pas moins de foi que ceux qui les suspectaient d'indifférentisme et même de pis que cela. »

Les attaques redoublent. On dirait que l'*Educateur* a peur et louvoie. On lui oppose des feuilles allemandes, entre autres le *Bernerschulblatt*, plus combatives et moins hésitantes. L'*Ami du peuple*, de Romont, accuse la société romande d'être une corporation et de viser au monopole de l'enseignement public ! Il faut réfuter ces erreurs, répondre à ces critiques, et le journal n'y manque pas, tout en continuant à se développer.

L'année 1868 voit, en effet, s'accomplir une innovation. Sur le désir manifesté de divers côtés, le journal donnera une fois par mois, une partie pratique (leçons, questions, thèmes, etc.).

En 1869, on procède, à Neuchâtel, à un vaste lancement du journal, qui est adressé non seulement à tout le corps enseignant, mais aux commissions scolaires, à toutes les personnes qu'on sait amies de l'éducation populaire.

M. Villommet nous apprend, par une petite statistique d'un effet assez piquant, dans quelle mesure les diverses classes de la société participent au mouvement pédagogique. L'*Educateur* compte comme abonnés 44 ecclésiastiques, dont 2 évêques, 25 ministres protestants, 17 curés, chanoines et abbés, 8 conseillers d'Etat, 4 conseillers nationaux, 4 préfets, 2 banquiers, 6 propriétaires,

7 députés au Grand Conseil, 67 professeurs de la Suisse romande, 11 directeurs d'écoles normales, 16 directeurs d'établissements secondaires, 14 inspecteurs d'écoles, 52 professeurs de la Suisse allemande et italienne, 7 membres de commissions scolaires, dont 4 pasteurs, présidents, 3 laïques, 15 chefs d'institutions, 3 docteurs en médecine, 7 hommes de loi, 6 commis, 3 chefs militaires, 9 libraires, 1 imprimeur, 1 étudiant, 25 élèves d'écoles normales, 40 institutrices et plus de 700 instituteurs, enfin 30 abonnés à l'étranger.

Mais ce nombre va encore augmenter et, au 15 juin 1871, M. Pautry, gérant du journal, enregistre 1231 abonnés et constate que ce chiffre, qui n'a pas été atteint depuis la fondation du journal « permet de concevoir d'heureuses espérances pour l'avenir ». Cette extension est une preuve que notre Revue répond à un besoin ; la variété et le sérieux de nos articles, qui touchent à tous les domaines de l'éducation et de l'enseignement, les soins apportés tant au fond qu'à la forme, nous sont une garantie qu'elle sera de plus en plus bien appréciée. »

Dans une circulaire du Comité-directeur, du 1^{er} novembre 1873 et où nous rencontrons déjà le nom aimé du doyen de la Romande, M. Albert Gylam, on peut lire ce qui suit : « Pour que l'*Educateur* atteigne vraiment son but, celui d'être l'organe des instituteurs, il est urgent que ceux-ci prennent une part plus active à sa rédaction, et, au lieu de se borner à la critique, lui aident à se frayer des voies nouvelles dans lesquelles ils désirent le voir entrer. »

Et le bon esprit de l'Union romande parle encore par la bouche de Dagnet quand le rédacteur en chef s'écrie : « Espérons que l'unité romande, œuvre de la concorde, se maintiendra par elle et continuera à abriter sous sa bannière pourpre, à la croix d'argent, tous les instituteurs, amis sincères des trois idées qui y sont inscrites. Il ne faut pour cela qu'un peu de support, de tolérance, de liberté. »

* * *

Les années qui suivent n'offrent rien de bien saillant. Dans son rapport sur la marche de l'*Educateur* présenté à St-Imier en 1874, le rédacteur rappelle la tâche du journal et adresse un appel chaleureux aux collaborateurs. « L'*Educateur* a pour mission de dé-

fendre le corps enseignant, de faire valoir ses droits, de sauvegarder son honneur et ses intérêts, d'accroître autant qu'il est en lui sa considération et son bien-être. Il n'a jamais failli à sa mission, et s'il ne fait pas davantage, c'est qu'il n'est pas suffisamment secondé. » En 1875, le nombre des abonnés est de 1227. L'année suivante, le Comité-directeur discute les moyens de donner satisfaction aux personnes qui désirent que l'*Educateur* s'occupe plus qu'il ne l'a fait jusqu'ici des questions scolaires spéciales à chaque canton. Le rédacteur en chef se plaint lui-même du peu d'empressement que les sections cantonales apportent à le renseigner. On voit émettre le vœu, réalisé depuis, de constituer, dans chaque canton, un comité de rédaction qui prendrait la responsabilité de fournir au journal une chronique régulière des faits scolaires intéressant leur canton. Quelques mois après, ce comité de rédaction est désigné. Pour le canton de Vaud, il se compose de S. Cuénoud, Durand et P. Vulliet. Le 15 octobre 1877, il est décidé que si les ressources de la Société le permettent, les collaborateurs seront rétribués. On espère par ce moyen « encourager ceux qui ont de bonnes idées à énoncer. » Le nombre des abonnés continue à s'accroître. M. Pelichet, gérant du journal, enregistre avec satisfaction le chiffre total de 1317 abonnés. Parmi eux, il y a un conseiller fédéral, un conseiller national, deux avocats, plusieurs juges, plusieurs négociants, pharmaciens, et agriculteurs. On y trouve aussi quelques ecclésiastiques. Mais ce nombre ne tarde pas à fléchir un peu. En 1879, le Comité-directeur constate qu'en augmentant nos forces, nous pourrions faire plus et mieux. De 2500 membres du corps enseignant dans la Suisse romande, dit une circulaire du 1^{er} janvier 1880, 1150 seulement reçoivent le journal.

Le 9 juin 1881, le Comité central de la Société se réunissait à Neuchâtel. Plusieurs critiques, toutes bienveillantes il est vrai, mais fort diverses, contradictoires même, selon le point de vue auquel on se place, y sont formulées. La rédaction y répond, tout en ajoutant qu'il sera tenu compte de ces observations dans la mesure du possible. Il y a longtemps qu'on l'a dit : « On ne peut contenter tout le monde et son père. » Ce qu'il y a de sûr, c'est que, tel qu'il est, l'*Educateur* se soutient et qu'il contribue de plusieurs

façons à la prospérité de la Société des instituteurs de la Suisse française.

En 1882, on bat de nouveau le rappel autour de l'*Educateur*. Il s'agit de lui attirer des adhérents. « C'est une question de vie pour notre œuvre. » La même année, Alexandre Gavard est appelé à la présidence de la Société; mais que l'*Educateur* se publie à Lausanne, à Neuchâtel ou à St-Imier, il est toujours dirigé par une commune pensée : le progrès de l'éducation populaire. M. Charrey, gérant, donne un aperçu de la situation financière du journal; il en résulte que le total des numéros expédiés est de 1336. Puis l'*Educateur* remonte vers le Jura et Porrentruy devient le siège du journal, qui cherche à imprimer à la partie pratique une allure toujours plus large et à résoudre les questions relatives à l'enseignement des langues, des mathématiques, des sciences naturelles et de la géographie. Il s'efforce également de desservir d'une façon plus complète les intérêts particuliers des institutrices. Le comité-directeur adresse de nouveau un chaleureux appel à tout le public romand. « On comprendra, dit-il, qu'il s'agit d'une question de vie pour notre œuvre, et c'est la main sur le cœur que nous la soumettons, non seulement à nos collègues du corps enseignant, mais encore à tous ceux de nos concitoyens qui portent intérêt à la sainte cause de l'instruction populaire. »

Mais l'*Educateur* ne devait pas tarder à connaître les jours sombres. Le Comité cantonal vaudois ouvre l'ère des hostilités et formule une série de griefs, non pas précisément contre la rédaction, mais contre l'organisation du journal. La vie et le rôle des sections cantonales sont méconnues, prétend-on. Les sections réclament un aliment régulier d'activité pour se développer et se fortifier. Il faut leur accorder les moyens de faire subsister un organe particulier, chargé de la satisfaction de leurs besoins immédiats. « La législation scolaire étant l'affaire des cantons, un organe intercantonal sera toujours mal placé pour se faire l'écho des diverses opinions qui se font jour au milieu de nos sections cantonales. » Qu'a fait l'*Educateur* au milieu de la crise par où la section vaudoise a passé? Il a publié des articles dus à des plumes novices sans

doute, mais parfaitement étrangers aux questions redoutables qui se débattaient autour de nous. Aussi bien placé entre l'*Educateur* et l'*Ecole*, l'instituteur opte-t-il souvent pour la seconde comme étant d'une utilité plus directe. Le rédacteur en chef n'est pas embarrassé pour répondre : « On parle de décadence et de déclin, on dit que la Société périlite, alors que le journal compte 1200 abonnés. Si la vie des sections ne se reflète pas suffisamment dans l'organe de la Société, la faute en est aux sections qui n'envoient pas leurs rapports. Les questions *redoutables* qui ont agité le canton de Vaud n'ont pas trouvé d'écho dans l'*Educateur*, dit-on ; mais ces questions, ceux qui devaient les traiter ne l'ont pas fait et peuvent s'en prendre à eux-mêmes de leur silence. Le rédacteur a cherché en vain, à plusieurs reprises, à provoquer des communications sur ce sujet. »

Cependant, le jour où l'*Educateur* est transféré de Porrentruy à Lausanne, on décide de réserver, dans les colonnes du journal, une place spéciale aux intérêts des sections cantonales. L'assemblée de notre *Romanda*, comme dit Daguet, se réunit à l'Hôtel d'Angleterre, à Ouchy. M. Beausire, gérant du journal, y donne le nombre des sociétaires ou abonnés ; il se monte à 1400 environ.

Ces tendances à la décentralisation s'accroissent donc avec le transfert du journal à Lausanne. Le 16 juillet 1889, le congrès de Lausanne adopte de nouveaux statuts qui entrent en vigueur le 1^{er} janvier 1890. Il y a désormais un directeur du journal, un gérant et chaque canton a un correspondant chargé de renseigner le journal sur tous les faits scolaires intéressants, de provoquer une discussion sérieuse sur les questions à l'ordre du jour concernant soit l'école, soit le personnel enseignant, de concentrer les communications diverses des sociétaires de son canton et surtout de fournir et de provoquer une collaboration régulière à la partie pratique. En outre, le Comité central décide, en reconnaissance des éminents services rendus à la Société romande par le Dr Daguet, de le nommer rédacteur en chef honoraire et de lui attribuer un traitement annuel de 300 francs.

M. Edouard Clerc, directeur des Ecoles, à La Chaux-de-Fonds,

est nommé directeur du journal ; M. Latour, inspecteur scolaire, est appelé à la présidence de l'association romande.



EDOUARD CLERC

Directeur de *l'Éducateur*, de 1890 à 1893.

Les correspondants cantonaux sont MM. E. Trolliet, à Lausanne ; Louis Favre, à Genève ; H. Gobat, à Corgémont et Charles Knapp, à Neuchâtel.

Dans sa première circulaire, le Comité-directeur de La Chaux-de-Fonds espère que la nouvelle organisation du journal marquera un sérieux progrès et donnera satisfaction aux diverses sections cantonales ; puis il s'exprime comme suit au sujet de la retraite de M. Daguet :

« Mais il n'est pas de joie sans mélange, et à la tête des rédacteurs de *l'Éducateur* nous regrettons profondément de ne pas voir celui qui l'a fondé et qui lui a donné, dans son titre et dans sa de-

visé, un programme idéal, expression des nobles sentiments qui l'animent et de la sainte ambition qu'il devine dans tout instituteur. Dès lors et pendant vingt-cinq ans d'un dévouement sans relâche et qui a triomphé de toutes les difficultés, il a soutenu l'*Educateur* de sa vaillante et féconde plume et il en a fait un journal pédagogique hautement apprécié en Suisse et à l'étranger. Le vénérable Dr Daguet n'a pas cru devoir accepter le titre de rédacteur en chef honoraire que lui a décerné le Comité central, ce qui ne l'empêchera pas de collaborer librement au journal. »

Dans une lettre circulaire aux correspondants cantonaux, le nouveau directeur du journal donne les instructions nécessaires à ses collaborateurs. M. Clerc pense que chaque correspondant de section écrira aussi souvent que cela sera utile et en tous cas « une fois par mois ». Dans la règle, les chroniques cantonales seraient ainsi mensuelles et chaque numéro du journal en publieraient deux ou trois. Le directeur du journal apporte une modification importante à la composition typographique de l'*Educateur*, qui donnera, à l'avenir, six pages seulement de gros texte et dix de petit texte, ceci afin d'augmenter le nombre des articles didactiques proprement dits. La même année, le 5 juillet, dans une séance du Comité central à Yverdon, M. Clerc constate que si un grand nombre d'instituteurs et institutrices sont restés fidèles au journal, il y a encore trop d'indifférents, puisque la moitié des membres du corps enseignant se tiennent à l'écart. Le Dr Daguet assiste à la séance. M. Léon Latour lui exprime la profonde gratitude du Comité central et de tous les sociétaires pour ses longs et excellents services et lui offre un souvenir qui témoigne des sentiments de reconnaissance et d'affectueux respect des membres de l'association.

Un peu plus tard, le 1^{er} janvier 1891, le rédacteur déclare que, dans l'ensemble, l'*Educateur* répond à ce qu'on attendait de lui : « c'est bien la tribune des instituteurs de la Suisse romande. » Et cependant « les membres du corps enseignant primaire se désintéressent de leur organe et le laissent voguer sans s'inquiéter beaucoup s'il arrivera à bon port. Cette indifférence est regrettable et n'est pas encourageante du tout » ; 1115 abonnés sont restés fidèles au journal. C'est insuffisant.

Le 15 décembre 1892, M. Clerc prend congé de ses lecteurs. Il est arrivé au terme de la première période de l'association organisée sur la base des statuts adoptés à Lausanne. Le Comité-directeur neuchâtelois fait place au Comité genevois. Alexandre Gavard prend la direction du journal, sous la présidence de M. le professeur William Rosier.

* * *

Dans son numéro du 1^{er} janvier 1893, le Comité-directeur et son rédacteur s'expriment comme suit au sujet du journal : « Faire toujours plus de l'*Educateur* une revue bien renseignée, sérieuse, variée dans ses articles, résolue à défendre les intérêts de ses commettants, ouverte aux idées justes, assises sur le principe de l'évolution scientifique dans le domaine de l'éducation et de la psychologie, en dehors de tout parti-pris d'école et de système, une revue digne de la cité qui a donné le jour à l'auteur de l'*Emile*, digne de l'homme éminent qui l'a dirigée pendant un quart de siècle, tel est le programme fécond qui s'impose à notre activité. »

Le 1^{er} janvier 1894, Alexandre Gavard précise le rôle du journal. L'*Educateur* doit être « un foyer de discussions courtoises, une arène libre où les idées se débattent en pleine indépendance d'école ou d'opinion individuelle. Il doit garder son caractère de terrain commun, de zone neutre inaccessible aux conflits, de trait d'union entre les divers cantons de la Suisse romande. » Quant à la portée pratique, elle doit être élaborée de manière « à éveiller l'attention et à stimuler l'initiative des instituteurs, à les engager dans des voies nouvelles, à fournir un guide et un cadre à leur esprit de recherche et d'observation. »

Un an après, Gavard insiste sur le fait que le Comité-directeur a été jugé digne de conserver la direction et la responsabilité de l'*Educateur*, pendant une période de quatre années, soit jusqu'à la fin de 1896, afin que le congrès de Genève coïncide avec l'Exposition nationale. « L'importance de l'*Educateur* ira croissant pendant ces deux années, grâce aux renseignements et aux communications de toute nature dont il sera l'organe attitré.

Le 1^{er} décembre 1891, nouvel appel du Comité-directeur, où l'on reconnaît la plume d'Alexandre Gavard. « L'*Educateur* s'ef-

force d'être pour les instituteurs une tribune largement ouverte où ils puissent exposer leurs idées en toute liberté d'allures ; pour les sections cantonales, un organe toujours prêt à recevoir leurs communications, à faire connaître les résultats de leur activité, à servir entre elles de lien solide et de trait d'union ; pour ses abonnés, la Revue des faits, des renseignements et des essais qui visent le progrès incessant de l'école dans la démocratie. »



ALEXANDRE GAVARD

Directeur de *L'Éducateur*, de 1893 à 1897.

Au congrès scolaire suisse de Genève, Gavard présente un substantiel rapport sur la marche de la dernière période quadriennale du journal. Arrivé au terme de cette période trentenaire, *L'Éducateur* peut se rendre ce témoignage d'avoir servi de porte-voix à cette idée, de véhicule à ce grand événement qui réunit à Genève les trois grandes associations nationales attachées à l'étude des questions scolaires.

A la fin de cette même année, l'*Educateur* quitte de nouveau la cité d'Arve et Rhône pour remonter vers l'antique Rauracie. Gavaud dit adieu à ses lecteurs en termes émus. « On ne vit pas de longs mois dans une communion intime de principes, d'idées et d'aspirations avec des hommes de pensée et de cœur sans éprouver, en leur disant adieu, un sentiment de mélancolie et de tristesse », mais les amis jurassiens porteront allègrement le poids de



HENRI GOBAT

Rédacteur en chef de l'*Educateur* de 1897 à 1899.

la tâche si vaillamment assumée; « ils seront dignes de la confiance de tous leurs frères romands. »

Deux de nos vénérés doyens prennent en mains les rênes de *La Romande* : M. A. Gylam, à Corgémont, devient président du Comité-directeur, et M. Henri Gobat, inspecteur scolaire, à Delémont, collaborateur à l'*Educateur* depuis 1873, est désigné comme rédacteur en chef du journal.

Le nouveau directeur de l'*Educateur* ouvre son journal à « toutes les idées justes et généreuses, à toutes les communications intéressantes et propres à servir la noble cause de l'éducation, à toutes les discussions courtoises, mais exemptes de toute attaque personnelle et de tout esprit de polémique malsaine et de dénigrement. »

Dans un appel-programme d'une belle envolée, il fait entendre le cri de ralliement : Au Drapeau ! et rappelle à ses collègues les dernières paroles du landamman Vigier à ses concitoyens : « Soyez unis, soyez forts ». C'est par l'union des membres du corps enseignant que la situation financière et morale des instituteurs s'est améliorée depuis une trentaine d'années. M. Gobat a des mots typiques ; il connaît la Suisse française : « La Suisse romande, écrit-il, a une place forte, le canton de Vaud et deux boulevards incontestés, Genève et Neuchâtel. Elle a, en outre, trois glacis exposés à tous les inconvénients de la frontière des langues, le Valais, Fribourg et le Jura bernois. » Le rédacteur en chef finit par dire : « Il est du devoir de toute institutrice, de tout instituteur romand d'être abonné ou co-abonné à l'*Educateur*. Celui qui ne peut s'abonner qu'à un seul journal soutient l'*Educateur*. Celui qui peut s'abonner à deux ou à plusieurs journaux prend l'*Educateur* en première ligne. » Malgré tout, le journal ne compte que 1015 abonnés. Ce n'est pas assez encore.

Aussi bien, au Congrès de Bienne, en 1898, la *Société pédagogique de la Suisse romande*, convaincue des nombreux inconvénients qu'il y a à transférer, à chaque période trisannuelle, l'organe de l'association d'une ville dans une autre, se donne-t-elle une nouvelle constitution. Elle décide que, désormais, les congrès seuls seront itinérants, mais que l'*Educateur*, organe officiel de la Société, aura son siège fixe désigné par l'assemblée générale ; il ne se déplacera donc plus à chaque renouvellement du Comité.

Il s'agissait, comme le disait M. le professeur Rosier « de donner à l'*Educateur* un caractère romand intercantonal et d'en faire un organe qui parvint à s'imposer par le nombre et la cohésion de ses abonnés. » Le journal n'a plus ainsi le caractère obligatoire qu'il

gardait autrefois. Pour faire partie de l'association romande, il n'était plus nécessaire d'être abonné à l'*Educateur*. Le journal doit avoir plus d'indépendance et vivre de sa vie propre. Lausanne a l'honneur d'être choisi comme siège de l'*Educateur* et le sous-signé est chargé de le diriger. Le nouveau Comité de rédaction se met à l'œuvre sans tarder. Grâce à la bienveillance qu'il rencontre chez Fritz Payot, propriétaire-éditeur de l'*Ecole*, les deux principaux périodiques scolaires de la Suisse romande fusionnent et le nouvel organe, profondément modifié dans son ordonnance générale, *paraît régulièrement chaque semaine et cela sans augmentation de prix.*

Tel est le régime sous lequel nous vivons depuis une quinzaine d'années. Il ne m'appartient pas de le caractériser et de le juger ici. A Lausanne, en 1901, à Neuchâtel, en 1904, à Genève, en 1907, à Saint-Imier en 1910, nous avons renseigné les organes réguliers de l'association sur la marche du journal. Nous renvoyons le lecteur aux rapports publiés où nous avons établi notre bilan, enregistré nos succès, aussi bien que nos échecs. Le nombre des abonnés a oscillé entre 1700 et 2000.

Est-ce à dire que l'*Educateur* ait approché, même de loin, de la perfection et réalisé l'idéal du journal scolaire? Nous sommes loin de le prétendre et personne ne se rend mieux compte des lacunes, des imperfections de notre publication que votre Comité de rédaction. Pour être à la hauteur de sa mission, notre organe devrait compter 3000 abonnés et avoir à sa tête un homme qui se donnerait tout entier à la tâche de rédacteur, comme c'est le cas pour les grands périodiques scolaires; il devrait avoir aussi autour de lui des collaborateurs toujours plus nombreux et plus actifs.

Quelles que soient, toutefois, les transformations qu'il subisse dans l'avenir, le journal scolaire devra toujours tenir ses lecteurs au courant du mouvement des idées pédagogiques, défendre leurs intérêts matériels et faciliter, dans la mesure du possible, mais non remplacer, le travail de la classe.

Dans le conflit des opinions, dans le grand débat que soulèvent ces multiples questions d'instruction et d'éducation, il ne faut pas

oublier que beaucoup de changements réclamés par de prétendus novateurs prouvent, parfois, une ignorance surprenante des choses de l'école. Les critiques qu'on adresse à nos institutions scolaires sont souvent empreintes d'une exagération incontestable et témoignent d'une injustice flagrante. Le directeur du journal doit s'en rendre compte. Que de revendications qui sont beaucoup moins nouvelles que leurs auteurs ne se l'imaginent ! Que de reproches qui, pris dans leur ensemble, se contredisent les uns les autres, et comme l'on serait en peine s'il fallait, par le journal, satisfaire tout le monde ! On oublie trop aussi que, dans le domaine des choses de l'éducation, il faut de la réflexion et des connaissances multiples, que cette éducation, dont tout le monde entend parler avec compétence, est une science comme les autres, dont les problèmes ne sont qu'un peu plus vastes et plus complexes. Ce n'est qu'en tenant compte de ces divers facteurs que nous pourrons servir nos principes de progrès, d'union, de solidarité et de tolérance, et défendre la cause de l'éducation populaire dans notre petit pays.

Nous le pourrons si nous avons la foi aux principes éprouvés et aux hommes qui ont frayé la voie et vaincu les obstacles. Ayons confiance. Et, pour terminer, disons avec le poète :

Tout bien nous vient de toi, Science éducatrice !
Nul bien ne sera que par toi !
Afin que la Cité meilleure se bâtisse,
Ta prudence aidera la foi.
Dans la patrie, abats les haines !
Fais choir les barrières hautaines !
Associe aux tâches prochaines
Les citoyens égaux et fiers !
Que ta voix, pacificatrice,
Sur les nations retentisse !
Réunis-les dans la justice
Et d'une aube d'amour enchante l'Univers.

FRANÇOIS GUX.